



<https://latribunelibre.com/emploi/delegue-hospitalier-psad-f-h>

Délégué Hospitalier PSAD F/H

Description

Dans le cadre de ce poste de Délégué Hospitalier PSAD, vous serez en charge des missions suivantes :

- Proposer et définir un plan d'action commerciale sur les centres hospitaliers,
- Assurer le suivi de votre portefeuille « clients »,
- Mettre en avant les services proposés,
- Répondre de façon adaptée et spécialisé aux questions des « clients » et professionnels de santé,
- Analyser le potentiel et les besoins des acteurs de votre secteur afin d'étoffer votre portefeuille,
- Transmettre les informations sur votre secteur géographique à votre hiérarchie,
- Faire un feedback de votre activité à votre Manager et le questionner concernant les remarques ou besoins des Médecins et professionnels de santé,
- Reporter votre activité quantitative et qualitative à votre Manager,
- Effectuer votre activité dans le respect des réglementation et dispositions déontologiques professionnelles.

Poste à pourvoir dans le secteur du Sud Ouest Parisien (91, 92, 78 et Paris Sud).

Rejoignez une entreprise familiale sensible à l'évolution et au bien-être de leurs salariés. Voiture de fonction et carte essence, variable déplafonnée, évolutif et adapté au secteur et au marché – primes garanties pendant les 3 premiers mois.

Poste en CDI en itinérance en Ile-De-France.

Qualifications

Pour ce poste de Délégué Hospitalier PSAD, vous correspondez idéalement au profil suivant :

- Vous avez une première expérience minimum en tant que Délégué Hospitalier,
- Vous avez une expérience dans le soin à domicile ou disposé d'un IDE,
- Localisation : Boulogne-Billancourt.

Poste également ouvert aux candidats en situation de handicap.

Organisme employeur

PAGE PERSONNEL

Type de poste

Temps plein

Secteur

FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES DE BASE

Lieu du poste

92012, BOULOGNE
BILLANCOURT, BOULOGNE
BILLANCOURT, France

Salaire de base

47000 € - Salaire de base
65000 €

Date de publication

4 janvier 2025 à 08:03

Valide jusqu'au

03.02.2025